

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 63 (1983)
Heft: 2

Rubrik: Les manifestations de la Chambre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE MARSEILLE ET DU SUD-EST 17 MARS 1983



Ainsi que nous l'avons déjà relaté dans le dernier numéro de la Revue, la section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France a tenu son Assemblée Générale annuelle le 17 mars 1983 à Marseille. L'hôte d'honneur et Conférencier de cette manifestation fut Monsieur Pierre Graber, ancien Président de la Confédération Helvétique, qui prononça un discours très applaudi sur « l'Organisation politique de la Suisse ».

De gauche à droite :

- M. René du Plessis, Consul Général de Suisse à Marseille ;
- M. Marius Wetzel, Trésorier de la Chambre de Commerce Suisse en France ;
- M. Georges Bornand, Président de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce Suisse en France (remplacé depuis par M. Robert Sigrist) ;
- M. Pierre Graber, ancien Président de la Confédération Helvétique ;
- M. François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION RHONE-ALPES ET CENTRE

La Section Rhône-Alpes et Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France, présidée par Monsieur André Dufour, a tenu son Assemblée Générale annuelle le 3 mai 1983. A l'issue de l'Assemblée proprement dite et du

dîner qui la prolongea, Monsieur Régis Pelen, Président du Groupement Interprofessionnel Lyonnais (G.I.L.), prononça une conférence sur l'organisation professionnelle en France et dans la Région Rhône-Alpes.

JOURNÉE OFFICIELLE SUISSE A LA FOIRE DE TOULOUSE 26 AVRIL 1983

En liaison avec l'office Suisse d'Expansion Commerciale et l'Office National Suisse du Tourisme et avec le soutien de la Compagnie nationale Swissair, la Chambre de Commerce Suisse en France a pris en charge l'organisation d'un Pavillon suisse à la

Foire Internationale de Toulouse, qui s'est déroulée du 22 avril au 2 mai 1983.

Une journée officielle suisse eut lieu le 26 avril, en présence de son Excellence Monsieur François de Ziegler, Ambassadeur de Suisse en France.

LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COMPAGNIE

8 JUIN 1983

A l'occasion du dîner-conférence qui a prolongé son Assemblée Générale annuelle, la Chambre de Commerce Suisse en France a accueilli le 8 juin 1983, au Pavillon Dauphine à Paris, Monsieur Maurice Lauré, Inspecteur Général Honoraire des Finances, ancien Président de la Société Générale, qui a prononcé une conférence intitulée « Quelles solutions à la crise de l'économie mondiale ? ».

Dans un premier temps, M. Lauré a défini ses objectifs :

- **Retrouver la croissance** (« une bonne croissance et non une croissance lente »), d'une part afin de résorber le chômage et d'autre part afin de donner aux hommes des perspectives de progrès ;
- **Trouver des solutions à long terme** à la crise économique mondiale et non pas se satisfaire de solutions à court ou moyen terme.

L'analyse de la crise implique, selon M. Lauré, de commencer par comprendre les raisons de la prospérité. Pour lui, « la prospérité provient de la mise en rapport des appétits solvables des uns avec les capacités d'y répondre des autres ».

Cette complémentarité, ce « fit » est nécessaire.

M. Lauré rappela dans quelles conditions la prospérité, grâce à ce « fit », s'est établie aussitôt après la seconde guerre mondiale, avec un rythme de développement homogène pendant 25 à 30 ans.

Il releva que, malheureusement, deux discontinuités brutales ont fini par apparaître et ont empêché toute possibilité de rééquilibrage entre les offres des uns et les désirs des autres.

La première rupture a été d'ordre énergétique (le « choc pétrolier ») ; la seconde est liée à l'industrialisation des pays du Tiers monde.

Monsieur André Geiser, Président de la Chambre de Commerce Suisse en France et le conférencier du jour, Monsieur Maurice Lauré.

Développant quelques réflexions sur les problèmes énergétiques, M. Lauré insista sur le fait que la création de l'OPEP n'a été en aucun cas une des causes de la crise mais une de ses manifestations. Auparavant, le pétrole bon marché a été une chance providentielle pour les pays industrialisés qui manquaient de sources d'énergie : la France ne consacrait alors qu'1 % de son revenu national aux achats de

pétrole ; actuellement, 5 % du revenu national (soit 25 % des exportations) doivent être consacrés à l'approvisionnement pétrolier.

Selon M. Lauré, c'est l'augmentation de la contre-partie à fournir pour obtenir ce précieux pétrole qui a détruit le « fit » indispensable pour le maintien de la prospérité. La situation des pays en voie de développement importateurs de pétrole, qui ne peuvent offrir des produits industriels en échange de leurs achats énergétiques, est particulièrement significative à ce propos.

Beaucoup de problèmes viennent du fait que les pays de l'OPEP ne parviennent pas à dépenser la totalité de l'argent qu'ils perçoivent. Après avoir acheté des titres en Bourse et acquis des biens de consommation de luxe, il leur reste approximativement 120 mil-



LES MANIFESTATIONS DE LA CHAMBRE

liards de dollars d'excédent par an : c'est précisément ce qui provoque la rupture de « fit », car on ne peut avoir indéfiniment 120 milliards de dollars d'excédent d'un côté et 120 milliards de dollars de déficit de l'autre, sans créer un blocage économique.

La théorie de M. Lauré sur ce point est simple : si certains échangistes dans le monde refusent de faire circuler une partie de la masse monétaire, il faut les y amener en apposant des droits d'entrée sur les produits que nous leur achetons et les inviter à utiliser cet argent pour investir.

L'orateur revint ensuite sur la situa-

tion des pays en voie de développement qui, pour payer leur approvisionnement en pétrole, ont été amenés à faire des emprunts très importants. Malheureusement, ils se sont contentés de dépenser les fonds empruntés sans essayer de trouver les moyens de les rembourser.

Quant aux pays industrialisés, ils ont adopté des plans d'austérité, ce qui, pour M. Lauré, est totalement inefficace à l'échelle mondiale. A ses yeux, l'austérité n'a jamais engendré que le chômage.

Les solutions « idéales » mais réalistes qu'il propose pour résoudre cette

crise se résument de la manière suivante : il est nécessaire, d'une part, de **disséminer la production d'énergie dans le monde** et, d'autre part, de **revenir à une sorte de plan Marshall** (comme ce fut le cas à la suite de la seconde guerre mondiale), c'est-à-dire **apporter une aide financière aux pays en voie de développement à la condition qu'ils l'utilisent à des frais d'investissements et pour créer de nouvelles sources d'énergie.**

Ces solutions sont développées dans le dernier ouvrage écrit par M. Lauré, « Reconquérir l'espoir », publié tout récemment aux Éditions Julliard.



Vue partielle de la table d'honneur, avec, de gauche à droite :

- Monsieur Jean-Louis Gilliéron, Président de Chauffage et Climatisation Sulzer SA, membre d'honneur de la Chambre de Commerce Suisse en France ;
- Monsieur Pierre Gschwind, Administrateur de Wander SA, Administrateur de la Chambre de Commerce Suisse en France ;
- Monsieur André Dufour, Gérant de la Société Peytravin-Dufour, Président de la Section Rhône-Alpes et Centre de la Chambre de Commerce Suisse en France ;
- Monsieur Pierre-Maurice Mathey, Administrateur de sociétés, Vice-Président de la Chambre de Commerce Suisse en France.